

REGLEMENT GENERAL DES EPREUVES



Le triathlon d'Aydat 2016 est organisé par le Club de Puissance 3 Courmon, sous l'égide de la FFTRI.

Article 1: Discipline

Le règlement en vigueur est celui de la FFTRI., les concurrents s'engagent à le connaître et à le respecter. Il est consultable sur www.fftri.com

Article 2 : Inscriptions

Dans le cadre de notre démarche "Développement Durable", les inscriptions se font uniquement par Internet, et leur date limite est fixée au Jeudi "16 juin 2016" Minuit, dans la mesure des places disponibles.

Le nombre d'inscriptions est limité à 225 pour le S et 225 pour le M et 30 pour le XS

Inscription possible sur place seulement pour l'Aquathlon, sans majoration.

Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés :

- Aquathlon 6/9 ans pour les catégories : Mini-poussins (2009/2010) et Poussins(2007/2008)
- Aquathlon 10/13 ans pour les catégories : Pupilles (2005/2006) et Benjamins(2003/2004)
- Triathlon XS Jeunes pour les catégories Benjamins (2003/2004) et Minimes(2001/2002)
- Triathlon S (individuel) ouvert à partir de la catégorie Cadets 2000
- Triathlon M (individuel) ouvert à partir de la catégorie Juniors 1998
- Triathlon M (relais), épreuve Natation ouverte à partir de la catégorie Minimes épreuves cyclisme et course à pied ouvertes à partir de la catégorie Cadets

Documents suivants à fournir lors de l'inscription en ligne :

- règlement en ligne
- photocopie de licence de triathlon en cours de validité ou pour les non licenciés un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition de moins d'un an.
- pour les licenciés d'une fédération étrangère de triathlon affiliée à l'ITU, remplir le formulaire sur place le jour de la course
- pour les non licenciés remplir le formulaire du "pass compétition" collectif sur place le jour de la course





Article 2 Bis : Horaires des courses

	Inscription	Ouverture Parc *	Départs	Remise des Récompenses
Aquathlon 6/9	11h-14h		15h00	
Aquathlon 10/13	11h-14h		15h15	
XS Jeunes	9h30-11h		12h00	12h45
S	8h-9h30	9h00	10h00	12h45
M	11h00-13h30	13h00	14h00	17h45

* Attention le parc à vélo sera fermé impérativement 1/4h avant le départ de chaque course.
Sac interdit dans le parc à vélo, zone de gardiennage prévue

Article 3 : Retrait des dossards

La présentation de la licence est obligatoire lors du retrait des dossards, sous format papier ou numérique. Le retrait des dossards s'effectuera à l'entrée du site.

L'organisateur fournit un seul dossard, les participants devront se munir d'un porte-dossard

Article 4 : Les épreuves

Départ : Les concurrents doivent se présenter sur la ligne de départ natation 15minutes avant le début de chaque course, pour le briefing des consignes, règlement de course et sécurité.

Natation : Le port de la combinaison est obligatoire en-dessous de 16°C pour les courses M et S, facultative entre 16 et 24°C et interdit au-dessus de 24°C. Obligation de porter le bonnet de bain fourni par l'organisateur. *Les dossards ne pourront être utilisables pour la natation.* Un départ protégé sera proposé à toutes les féminines.

Cyclisme : Trois points d'attaches sont nécessaires pour le dossard, ce point est vérifié par les arbitres à l'entrée du parc à vélo. Le guidon du vélo doit obligatoirement avoir des bouchons aux extrémités. Le code de la route doit être respecté. Le port du casque rigide est obligatoire, jugulaire fermée et serrée. Le dossard doit être porté à l'arrière. Tous déplacements dans le parc à vélo doit se faire vélo à la main. L'abri-aspiration (drafting) est interdit.

Course à Pied : Le port du casque est interdit et le dossard est obligatoirement positionné sur le devant, avec trois points d'attaches. Les concurrents peuvent marcher ou courir. Un collier est remis au bouclage du 1er Tour sur le M. Une boucle de pénalité est prévue en cas de non respect du règlement de la FFTri (carton noir).

Relais : Le passage du relais se fait par transmission de la puce électronique à l'emplacement du vélo dans la zone de transition.



Temps limite :

Le temps limite fixé après le départ (Natation + Vélo), sur la distance M est de 2h30



Article 5 : Environnement et développement durable

Le triathlon d'Aydat, se déroule dans le Parc des Volcans d'Auvergne.

Le lac possède le label pavillon bleu. Organisateur et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et le préserver. Le non respect de la charte environnementale (jeter des déchets au sol, abandon de matériel, de vêtements, d'accessoires) est interdit en dehors des zones de propreté situées aux ravitaillements. Tout manquement à ces consignes pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition par les arbitres.

Article 6 : Sportivité et respect

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité.

Article 7 : Assurance, sécurité et responsabilité

Les concurrents sont couverts pendant la course par leur licence FFTRI (annuelle ou "Pass Compétition" acquis lors de leur inscription). Des secouristes et un médecin sont présents pendant toute la durée des épreuves pour assurer les premiers secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dus à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation. Elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

La puce de chronométrage non rendue sera facturée 30€ à l'adhérent

Article 8 : Annulation

Les inscriptions aux courses ne seront pas remboursées en cas d'annulation ou de transformation des épreuves en duathlon par exemple. De même qu'un concurrent inscrit qui ne se présentera pas au départ de la course, ne pourra être remboursé.

Article 9 : Droit à l'image

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants-droits (partenaires et média) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de leur participation au Triathlon d'Aydat 2016, sur tout support y compris pour des projections éventuelles, lors de cette journée.

